

La récréation à l'école maternelle



Le respect des besoins du jeune enfant est fondamental. Des réponses adaptées garantissent un développement harmonieux, favorisent le bien-être, conditionnent la disponibilité pour apprendre et s'investir dans les activités proposées.

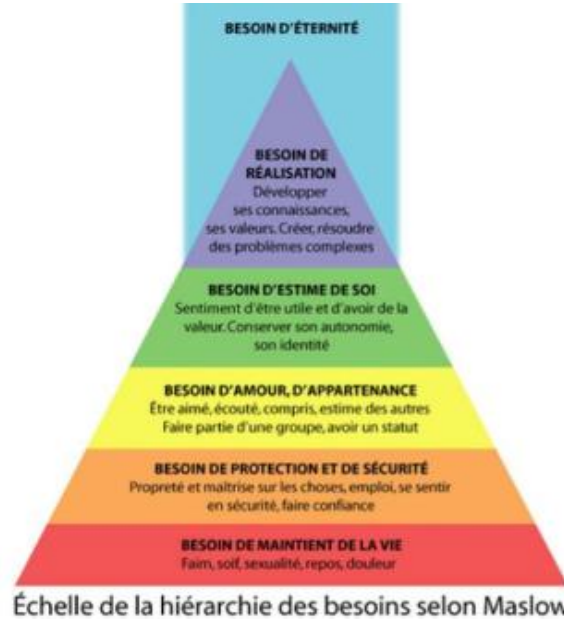
L'organisation de la journée doit garantir :
 - l'alternance entre les activités guidées et libres,
 - les temps en groupes restreints et les activités collectives,
 - des temps d'apprentissage, de découverte, de réinvestissement et de détente.

Ce que disent les textes

Extraits des programmes de l'école maternelle

L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire. [...] Sa mission est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir leur personnalité, pour exercer leur curiosité sur le monde qui les entoure, tout en respectant le rythme de développement de chacun.

L'école maternelle : une école qui tient compte du développement de l'enfant
 Chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à leur âge et **veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive** [...] L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants.



Les besoins du jeune enfant

Une ressource de la mission maternelle 62 sur **les besoins du jeune enfant** :
<https://ota62.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/Besoins-du-jeune-enfant.pdf>



De nombreux éléments sont à prendre en compte pour penser la journée du jeune enfant. Il faut accueillir l'enfant et sa famille, alterner les moments de repos et de sollicitation cognitive, de laisser du temps pour jouer et s'imiter ...

Plus l'enfant est jeune, plus son besoin de mouvement est important. Il est donc indispensable de prévoir plusieurs temps dans la journée pour permettre aux élèves de bouger en intérieur et en extérieur. Un enfant, contraint de rester assis va chercher à satisfaire ce besoin par un autre moyen qui pourrait être interprété comme « inapproprié » (pleurs, colères, isolement, cris...).

Une ressource de la mission maternelle 62 : un exemple d'organisation de la journée en grande section
<https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/27/2021/10/EDT-Final.pdf>

The image shows a detailed daily schedule for Monday (LUNDI) in a large section. It includes a timeline from 7h30 to 17h30 with various activities like 'Accueil', 'Bonne nuit', 'Petit déjeuner', 'Activités', 'Sieste', 'Bonne nuit', 'Repas', 'Activités', 'Bonne nuit', 'Repas', 'Activités', 'Bonne nuit'. There are several callout boxes with notes explaining the organization and goals of different parts of the day.

D'autres ressources de la mission
 Le bien-être à l'école
<https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/bien-etre-a-lecole/>
 Brochure sur le sommeil :
<https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/27/2022/10/Dormir-pour-bien-apprendre-en-maternelleversion-juin2022-1.pdf>
 Brochure sur la propreté :
<https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/27/2023/02/Plaquette-proprete.pdf>

Pourquoi un temps de récréation ?

La récréation représente un moment privilégié pour le développement physique, l'apprentissage des relations sociales, les jeux d'imitation, l'exploration de l'espace, le développement du langage. Elle permet à l'enfant de :

- satisfaire son besoin de bouger
- évoluer en sécurité
- jouer avec les autres et se socialiser
- développer ses fonctions exécutives comme la capacité à faire des choix et prendre des initiatives.

Quand placer la récréation ?

La durée de la récréation est de 30 minutes avec le passage aux toilettes, l'habillage et le déshabillage.

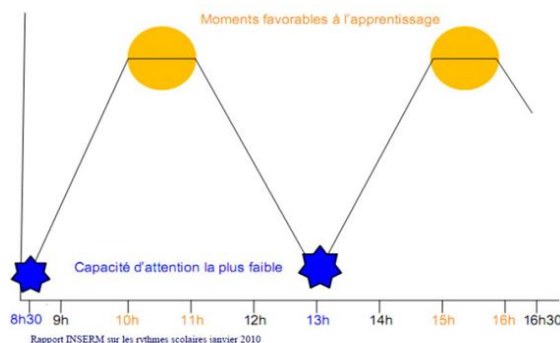
« On comprend alors qu'avant d'avoir un rôle pédagogique, la récréation soit perçue comme devant reconstituer la force de travail et l'attention mobilisée en class ». Julie Delalande – la cour de récréation, Presses Universitaires de Rennes, 2001

La récréation doit permettre aux enfants de « **se re-créer** » entre deux temps d'activité cognitive soutenue et de respecter le rythme chronobiologique. **Il n'est donc pas judicieux de la proposer en fin de matinée ou d'après-midi.**

Organiser le temps de l'après-midi en petite section, c'est penser l'emploi du temps des élèves de l'école en équipe. Lors du retour progressif des enfants après la sieste dans la classe, l'enseignant proposera des activités calmes, propices au réveil cognitif. Les situations d'apprentissage peuvent reprendre leur cours lorsque les derniers enfants sont réveillés. Il s'agit de proposer, au moment où les capacités d'attention et de concentration des élèves sont optimales, des temps d'apprentissage exigeants. Après la sieste, les enfants sont disponibles à des enseignements qui mobilisent des capacités cognitives importantes. L'enseignant peut donc proposer à ce moment des organisations et des

activités exigeantes. **L'organisation d'un temps de récréation l'après-midi en Petite Section n'est pas approprié compte tenu du temps de sieste déjà proposé et de la courbe de vigilance.**

Evolution de la vigilance dans la journée d'un écolier



Comment organiser ce temps ?

- L'équipe se met d'accord sur l'organisation des temps de récréation et harmonise les règles.
- En début d'année scolaire, les TPS-PS profiteront pleinement de ce temps et évolueront dans un environnement sécurisé s'ils sont seuls dans la cour.
- Echelonner les temps de récréation peut permettre à chaque classe de profiter des espaces et des structures.
- L'ATSEM est disponible pour l'habillage et le déshabillage en verbalisant les gestes, en nommant les actions, les vêtements, sans faire à la place de l'enfant. Ces temps éducatifs sont propices au développement de l'autonomie.
- Il est important d'être attentif aux sollicitations des élèves en apportant une réponse adaptée à chacun (éviter certaines réponses comme « ne joue plus avec »). Il faut également être vigilant à un enfant qui serait trop souvent isolé.
- Selon les conditions climatiques la récréation peut prendre différentes formes (temps de récupération en classe, jeux libres, ou organisés

dans une salle de motricité, en évitant le rassemblement d'un trop grand nombre d'enfants).

- Penser la répartition des jeux et des espaces dans la cour de récréation pour veiller à l'égalité filles-garçons.

Comment sécuriser ce temps de récréation ?

Dans l'ouvrage « Aménager la cour de récréation », Bruno Humbeeck, Willy Lahaye et Maxime Berger posent le principe de « cour régulée, cour pacifiée, cour stimulée » :

- Une **cour régulée** : un espace sécurisé dans lequel le risque d'accidents est suffisamment maîtrisé.
- Une **cour pacifiée** : un espace qui favorise le vivre ensemble en prévenant l'apparition des conduites violentes visibles et non visible.
- Une **cour stimulée** : un territoire stimulant, encourageant les activités qui peuvent se réaliser avec un maximum de confort et de sécurité.

Le Ministère a publié une page sur le **bâtir scolaire** :

<https://batiscolaire.education.gouv.fr/batir-l-ecole-maternelle-240372>

Différentes ressources concernent la maternelle :

<https://batiscolaire.education.gouv.fr/sites/default/files/2024-03/guide-maternelle-2024-03-21-pdf-38695.pdf>

<https://batiscolaire.education.gouv.fr/sites/default/files/2022-04/fiche-courrecreation-m-e-2022-04-04-pdf-38176.pdf>



Les ressources

Une ressource sur l'onglet EPS de l'espace 62 :
<https://view.genial.ly/642157ee729250001e259366>

Une ressource de la circonscription de Béthune 3 :
prévenir les violences visibles et invisibles dans la cour de récréation :

<https://conservatoire.etab.ac-lille.fr/files/2023/03/Presentation-atelier-Lamenagement-de-la-cour-de-recreation.pdf>